

VERNEUIL PARTICIPATIONS

Compte rendu de l'assemblée générale du 30 juin 2010

L'assemblée générale mixte (ordinaire annuelle et extraordinaire) s'est réunie comme prévu le 30 juin 2010 et a, notamment, approuvé les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2009. Le résultat du vote des résolutions qui ont été proposées par le Conseil d'Administration est le suivant :

| Résolutions ordinaires | Résultat des votes |
|---|---------------------------|
| 1 - Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/09 et quitus aux administrateurs | Approuvée à l'unanimité |
| 2 - Affectation du résultat de l'exercice | Approuvée à l'unanimité |
| 3 - Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/09 | Approuvée à l'unanimité |
| 4- Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce | Approuvée à l'unanimité |
| 5 - Renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société SYNERGIE AUDIT | Approuvée à l'unanimité |
| 6 - Nomination de Monsieur Laurent MICHOT en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Hervé LE ROY | Approuvée à l'unanimité |
| 7 - Nomination de la Société LRD & ASSOCIES en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la Société DELOTTE & ASSOCIES | Approuvée à l'unanimité |
| 8 - Nomination de Monsieur Olivier DUBREUIL en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de la Société BEAS | Approuvée à l'unanimité |
| 9 - Pouvoirs pour formalités | Approuvée à l'unanimité |
| <hr/> | |
| Résolutions extraordinaires | |
| 10 - Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription | Approuvée à l'unanimité |
| 11 - Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription | Approuvée à l'unanimité |
| 12 - Délégation au Conseil d'Administration d'augmenter le nombre de titres faisant l'objet d'une augmentation de capital | Approuvée à l'unanimité |
| 13 - Augmentation de capital réservée aux salariés de la Société | Rejetée à l'unanimité |
| 14 - Pouvoirs pour formalités | Approuvée à l'unanimité |

Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance possédaient ensemble 1.073.483 actions et 1.073.483 voix, soit 97,65% des actions ayant le droit de vote (le capital de la Société est constitué de 1.099.265 actions représentant 1.099.265 droits de vote à la date de l'assemblée).